

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Royaume-Uni

Une publication du SER de Londres
Semaine du 24 au 30 mars 2026

Sommaire

Le chiffre de la semaine : l'inflation2

Le graphique de la semaine2

En bref3

Actualités macroéconomiques3

CONJONCTURE3

IMMOBILIER4

Actualités commerce et investissement4

COMMERCE4

INVESTISSEMENT5

SANCTIONS.....6

Actualités financières6

REGLEMENTATION FINANCIERE6

MARCHES FINANCIERS7

Le chiffre de la semaine : l'inflation

Les dernières données de l'[ONS](#) indiquent que l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), s'est établie à +3,0 % en g.a. en février 2026, un niveau inchangé par rapport à janvier. Le chiffre est conforme aux attentes de marché (+3,0 %). Cette évolution de l'inflation s'explique par un effet de base négatif (-0,4 %) et un effet courant positif (+0,4 %), i.e. la hausse mensuelle des prix en février 2026 est identique à celle observée

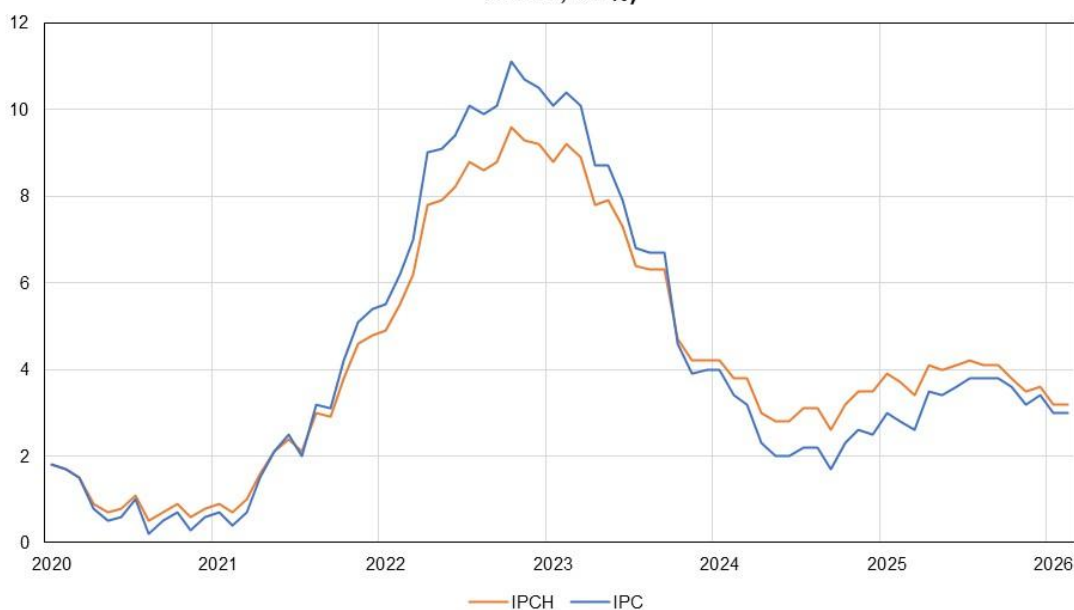
un an auparavant. La décomposition de l'IPC permet de constater que la hausse annuelle des prix de la composante sous-jacente a légèrement accéléré par rapport à janvier (+3,2 %, après +3,1 %), contrairement à celle des prix de l'alimentaire, de l'alcool et du tabac (+3,4 %, après +3,9 %). En revanche, les prix annuels de l'énergie chutent par rapport au mois précédent (-1,0 %, contre +0,1 %). Par ailleurs, en observant l'IPC sous l'angle des biens et des services, l'inflation des services augmente légèrement à +4,4 % (après +4,3 %) et l'inflation des biens s'est maintenue à +1,6 %. Scrutée par le Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre, l'inflation des services permet d'évaluer finement les pressions intérieures sur les prix, d'autant que les données du marché du travail sur les pressions salariales sont aujourd'hui imprécises. La prochaine publication de l'inflation, sur le mois de mars, permettra de mesurer les effets du conflit au Moyen-Orient sur l'économie britannique.

LE CHIFFRE À RETENIR

+3,0 %

Le graphique de la semaine

Evolution de l'IPC et l'IPCH de février 2016 à février 2026 (en glissement annuel, en %)



Source : SER de Londres, à partir des données de l'ONS

En bref

- Depuis le 23 mars, la livre sterling s'est dépréciée par rapport à l'euro et a atteint 1,1517 € (-0,4 %). De même, la livre s'est dépréciée par rapport au dollar américain et a atteint 1,3198 \$ (+1,7 %).
- Au 30 mars, les rendements longs du *gilt* (obligation souveraine) sont en légère hausse sur la semaine : le rendement à 10 ans passe à 4,93 % (+3,4 pdb), comme le *gilt* à 30 ans qui augmente à 5,54 % (+3,0 pdb).
- Le dixième cycle de [négociations](#) entre le Royaume-Uni et la Suisse pour un accord de libre-échange renforcé a eu lieu entre le 9 et le 13 mars 2026.
- Le Financial Reporting Council ([FRC](#)) annonce une évolution de son approche de supervision de l'audit.

Actualités macroéconomiques

Conjoncture

L'OCDE a révisé à la baisse sa prévision de croissance pour le Royaume-Uni en 2026, la portant à 0,7 % contre 1,2 % anticipé en décembre 2025. Cette révision, la plus marquée parmi les pays de l'OCDE, reflète l'impact attendu du resserrement budgétaire et de la hausse des prix de l'énergie sur l'activité économique selon le rapport. La croissance devrait s'établir en 2027 à 1,3 %, soit le même niveau que dans les prévisions de décembre. Par ailleurs, l'inflation devrait accélérer à 4 % en 2026, contre 3,4 % en 2025, plaçant le Royaume-Uni au deuxième rang du G7, derrière les États-Unis. L'OCDE anticipe que la Banque d'Angleterre maintiendra son taux directeur à 3,75 % en 2026 – contrairement au marché qui anticipe deux hausses – et n'envisage une baisse qu'à partir de 2027, lorsque l'inflation devrait ralentir à 2,6 % (+0,5 pp).

Les indicateurs d'activité témoignent d'un ralentissement de l'activité économique. L'indice PMI composite s'établit à 51,0 en mars (après 53,7 en février), soit son plus bas niveau depuis près de six mois. Ce fléchissement s'explique principalement par les effets de la guerre au Moyen-Orient, qui pèse à la fois sur la demande, les chaînes d'approvisionnement et les conditions d'activité. En parallèle, les entreprises sont confrontées à une accélération marquée des pressions sur les coûts, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie et du transport. Les tensions sont particulièrement importantes dans le secteur manufacturier, où les coûts de production enregistrent leur plus forte progression depuis octobre 2022. L'indice PMI manufacturier recule ainsi à 50,1 en mars (après 52,5).

Selon la Banque d'Angleterre, les approbations de prêts hypothécaires ont augmenté en février. Le nombre de prêts hypothécaires accordés pour l'achat de logements s'est élevé à 62 600 en février, contre 60 200 en janvier. Cet indicateur est utilisé par la Banque d'Angleterre pour estimer l'emprunt futur. Par ailleurs, les approbations nettes de réhypothèques ont également progressé, passant à 41 200 en février contre 38 500 en janvier. Enfin, les particuliers ont contracté en net 4,8 Md£ de dettes hypothécaires

en février, contre 4,2 Md£ en janvier, au-dessus de la moyenne des six derniers mois (4,5 Md£).

Parallèlement, le flux net de crédits à la consommation a augmenté. L'emprunt net par crédits à la consommation a légèrement augmenté, passant de 1,8 Md£ en janvier à 1,9 Md£ en février. Toutefois, l'emprunt via les cartes de crédit s'est contracté, passant de 0,9 Md£ en janvier à 0,8 Md£ en février, tandis que l'emprunt par d'autres formes de crédit à la consommation (prêts personnels, concessionnaires automobiles...) a augmenté, s'établissant à 1,2 Md£ en février contre 0,9 Md£ en janvier.

Immobilier

Selon l'ONS, la croissance des loyers demeure élevée, bien qu'elle ait ralenti depuis décembre 2024. En février, le loyer mensuel moyen au Royaume-Uni a augmenté de +3,5 % g.a., un rythme inchangé par rapport à janvier. Cette dynamique demeure toutefois hétérogène selon les nations (+2,4 % en Ecosse et +5,5 % au Pays de Galles) et cache de grandes disparités en niveau. En Angleterre, les niveaux de loyers restent très contrastés, avec un loyer moyen de 2 273 £ à Londres contre 770 £ dans le Nord-Est, mais leur dynamique diverge nettement : la hausse est limitée à +1,7 % à Londres, tandis qu'elle atteint +7,6 % dans le Nord-Est ; la moyenne nationale s'établit à 1 430 £ (+3,6 %). Pour ce qui est des prix d'achat des maisons, les prix augmentent de +1,3 % en g.a. au mois de janvier (après +1,9 % en décembre). En Angleterre, trois régions enregistrent une baisse des prix, dont Londres, où les prix reculent pour le sixième mois consécutif (-1,7 %).

Actualités commerce et investissement

Commerce

Le gouvernement britannique a annoncé un financement de 13 M£ d'[aide publique au développement fléchée vers le commerce](#), à l'occasion de la 14^{ème} Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'est déroulée du 26 au 29 mars à Yaoundé. Cette enveloppe vise à soutenir sept initiatives clés, dont l'appui aux infrastructures commerciales, la facilitation des échanges commerciaux, l'accès aux standards internationaux et l'assistance juridique. Le financement inclut notamment des contributions à des programmes de facilitation du commerce (*Accelerate Trade Facilitation Programme*), à des fonds pour renforcer la compétitivité (*World Bank C-JET Programme*), ainsi qu'à des initiatives pour aider les pays à respecter les normes sanitaires et phytosanitaires (*Standards and Trade Development Facility*) et à tirer parti des règles de l'OMC. Cette annonce s'inscrit dans la stratégie plus large du Royaume-Uni de soutenir la réforme de l'OMC et d'accroître l'intégration des pays en développement dans les chaînes de valeur mondiales.

L'UE et les pays du *Comprehensive and Progressive Agreement for Transpacific Partnership* (CPTPP), alliance commerciale des pays de la zone Indopacifique dont fait partie le Royaume-Uni, étudient la négociation d'un [accord sur le commerce numérique](#). Celui-ci viserait à encadrer les flux de données, le e-commerce et les

normes technologiques. Cette initiative s'inscrit en parallèle de la [14^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC](#). À terme, cet accord pourrait servir de modèle pour de futurs cadres internationaux en matière de commerce numérique.

Le commissaire européen au Commerce, Maroš Šefčovič, a confirmé la volonté de l'UE de créer un « [club de l'acier](#) » avec les États-Unis et le Royaume-Uni, afin de mieux coordonner les politiques commerciales face aux déséquilibres mondiaux. Ce projet viserait notamment à répondre aux surcapacités de production, en particulier en provenance de Chine, et à limiter les distorsions de concurrence. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de durcissement des politiques commerciales sur l'acier et de multiplication des mesures de sauvegarde, par l'UE en octobre 2025 et par le Royaume-Uni en mars 2026. Ces mesures européennes et britanniques visent à réduire les quotas d'importation d'acier actuels exemptés de droits de douane (de 47 % et 60 % respectivement) et d'appliquer 50 % de droits hors quota. L'objectif d'un « club de l'acier » serait d'aligner ces règles, en instaurant des barrières commerciales communes vis-à-vis des producteurs jugés déloyaux, tout en facilitant les échanges au sein du club.

La Trade Remedies Authority (TRA) a lancé sa première « [absorption review](#) », à la suite d'une plainte d'un producteur britannique d'excavateurs. Cette procédure vise à déterminer si les droits antidumping appliqués depuis décembre 2024 et mai 2025 sur les importations d'excavateurs chinois (de 18,81 % à 40,08 %) ont effectivement été répercutés dans les prix ou s'ils ont été « absorbés » par les exportateurs (absorption de la valeur de la taxe par réduction de la marge du producteur), réduisant ainsi leur efficacité. L'enquête analysera notamment l'évolution des prix à l'exportation et à la revente afin d'évaluer si la mesure protège réellement l'industrie britannique. Selon ses conclusions, la TRA pourra recommander soit le maintien des droits en l'état, soit leur ajustement.

Le 30 mars, le Conseil de l'UE a adopté les [mandats](#) pour de nouvelles négociations d'accords sectoriels avec le Royaume-Uni, notamment un accord couplage des marchés de l'électricité et la participation britannique au programme Erasmus+ pour l'année 2027-2028. En ce qui concerne l'accord électricité, l'objectif est d'améliorer l'efficacité des échanges énergétiques, de renforcer la sécurité d'approvisionnement et de favoriser les investissements dans les énergies renouvelables, sous réserve d'un alignement réglementaire avec les règles européennes. Parallèlement, l'UE conditionne cet accès à un accord sur la contribution financière du Royaume-Uni aux politiques de cohésion, destinées à réduire les disparités régionales au sein de l'UE. La Commission européenne est désormais autorisée à initier les négociations avec les autorités britanniques. Enfin, le Conseil a adopté sa décision, listant ses conditions financières, pour la participation britannique au programme Erasmus+ pour l'année 2027. Une clause de réexamen pour étudier une éventuelle poursuite de cette participation est prévue dix mois après le début de la participation du Royaume-Uni, au 1^{er} janvier 2027.

Investissement

Le Royaume-Uni et les Philippines ont lancé un renforcement de leur partenariat économique (*Growth and Investment Partnership Plus* - [GIP+](#)) visant à stimuler les investissements, en particulier dans les infrastructures et les projets verts. Cette

initiative s'inscrit dans la continuité d'un premier partenariat GIP, conclu en 2023, et ambitionne de soutenir la croissance durable, la création d'emplois et une meilleure intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Le dispositif mobilise plusieurs instruments financiers et institutions britanniques (*British International Investment, UK Export Finance, Private Infrastructure Development Group* et *MOBILIST*), ainsi qu'une expertise technique pour accompagner le développement de projets d'infrastructure aux Philippines. Le Royaume-Uni cherche ainsi à renforcer sa présence économique dans la région Indopacifique tout en ouvrant de nouvelles opportunités pour les entreprises britanniques.

Sanctions

Le Royaume-Uni a annoncé de nouvelles [sanctions](#) visant un réseau crypto illicite lié aux « scam centres », des centres d'escroquerie en ligne opérant principalement en Asie du Sud-Est. Les mesures ciblent des infrastructures numériques utilisées pour faciliter les fraudes, notamment la vente de données personnelles volées ou les arnaques à l'investissement. Cette initiative s'inscrit dans une [stratégie](#) plus large de lutte contre la fraude internationale et intervient en amont d'un *Illicit Finance Summit*, organisé par le Royaume-Uni en juin.

Actualités financières

Réglementation financière

La Financial Conduct Authority (FCA) [ouvre une consultation](#) sur une simplification des règles encadrant le conseil en investissement et en épargne. Cette consultation ouverte jusqu'au 22 mai vient en complément de l'entrée en vigueur du *targeted support* à compter du 1^{er} avril (voir [Brèves n°45](#) en 2025). Le régulateur propose de regrouper et clarifier les règles existantes, notamment en proposant un cadre harmonisé sans distinction selon les types de produits (produits MiFID et non-MiFID, produits assurantiers, pension et autre produits vie). De plus, la FCA va supprimer certaines règles lorsqu'une protection suffisante de l'investisseur est déjà apportée par le *Consumer Duty*. L'objectif est de faciliter le développement d'une gamme plus large de services, du simple accompagnement (*guidance*) au conseil personnalisé. La FCA envisage également de remplacer la revue annuelle de pertinence (*suitability review*) héritée des règles de l'UE par des revues périodiques plus flexibles.

La FCA [publie](#) son mécanisme de dédommagement dans l'affaire des crédits automobiles (*car finance* ou *motor finance*). Le régulateur anticipe désormais un coût total de 9,1 Md£ dans sa version finale, en baisse de presque 2 Md£ par rapport aux estimations présentées dans sa consultation d'octobre. Le régulateur a abaissé son estimation du nombre de prêts éligibles à une compensation de 14,2 M à 12,1 M en définissant des cas d'exclusion du schéma (prêts avec un intérêt à 0 % ou avec des commissions très faibles par exemple). De plus, les cas où les liens entre le prêteur, le constructeur automobile et le concessionnaire étaient visibles, par exemple usage d'une même marque (ce qui inclut les captives financières), seront exemptés de dédommagement (voir [Brèves n°8](#)). Néanmoins, le [Financial Times](#) rapporte qu'un cabinet d'avocats s'apprête d'ores et déjà à déposer une plainte contre l'unité de financement automobile de la banque Lloyds au nom de 30 000 consommateurs. Des

recours en justice par les cabinets d'avocats défendant les consommateurs, ou ceux défendant les banques, pourraient retarder la mise en application du mécanisme de dédommagement. Enfin, la FCA a annoncé le lancement d'une *task force* en pour lutter contre le traitement inadéquat des demandes d'indemnisation par certaines sociétés de gestion des sinistres (*claim management companies*) ou cabinets d'avocats. Elle rappelle que son mécanisme est gratuit et ne nécessite pas l'utilisation de ses intermédiaires, qui se rémunèrent en captant une part de l'indemnité collectée.

La Banque d'Angleterre et la Prudential Regulation Authority (PRA) assouplissent les exigences de reporting et de transparence en matière de résolution bancaire. Cette réforme du cadre de résolution, qui vise à gérer une défaillance des banques de façon ordonnée sans recours aux fonds publics, introduit une approche plus proportionnée selon la taille des établissements. Le seuil d'application du *Resolution Assessment Framework* est relevé de 50 Md£ à 100 Md£ de dépôts de détail, et les petits établissements ne devront revoir leurs plans de redressement que tous les deux ans à partir d'avril 2026. Les exigences de reporting MREL (*Minimum Requirement for own funds and Eligible Liabilities*, voir [Brèves n°4](#) en 2025) et de publication Pilier 3 sont également simplifiées, avec une mise en œuvre à partir de janvier 2027.

Marchés financiers

Les deux premières transactions effectuées sous le régime de PISCES (Private Intermittent Securities and Capital Exchange System) ont eu lieu. Ce régime vise à créer des marchés pour échanger des actions de sociétés non cotées lors de séances de négociations ponctuelles (voir [Brèves n°30](#) en 2025). Ce régime peut être proposé par des opérateurs privés approuvés par la FCA, ce qui est le cas du London Stock Exchange Group (LSEG) et de JP Jenkins. JP Jenkins a vu la première transaction avec l'échange de titres de QPlay, une entreprise britannique valorisée à hauteur de 42 M£ qui développe des jeux de société « hybrides » mêlant support physique et application numérique. Quelques jours plus tard, la plateforme *Private Securities Market* (PSM) opérée par LSEG a permis les échanges de titres d'Oxford Science Enterprises (OSE), une société d'investissement indépendante valorisée à hauteur de 1,3 Md£ qui lève des fonds et les met à disposition des *spinouts* de l'Université d'Oxford. Cette deuxième transaction a suivi un schéma plus complexe, avec les titres d'OSE qui ont été acquis par un véhicule d'investissement mono-actif structuré par la startup TPE, et ce sont les actions dans ce véhicule d'investissement qui ont été échangées sur PSM.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Londres

Rédaction : SER de Londres et Service de l'attachée fiscale

Abonnez-vous : londres@dgtresor.gouv.fr